

COMPAGNIE DES EXPERTS JUDICIAIRES

DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL ET DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE BORDEAUX

www.bordeaux-expert.com



Contact : secretariat.cejb@orange.fr

DEMATERIALIZATION DE L'EXPERTISE

NOTE D'INFORMATION N° 5 – décembre 2011

Comité de pilotage du 28 novembre 2011

La phase d'expérimentation s'est achevée avec succès. 2012 sera l'année du déploiement à tous les experts de la Compagnie de Bordeaux.

Les magistrats de toutes les juridictions civiles du ressort de la Cour d'appel de Bordeaux seront dotés en 2012 de certificats. La signature électronique sera également déployée dans la Cour d'appel au cours du second semestre 2012.

Dépôt du rapport

Le rapport d'expertise doit être déposé dans le **répertoire « greffe »**.

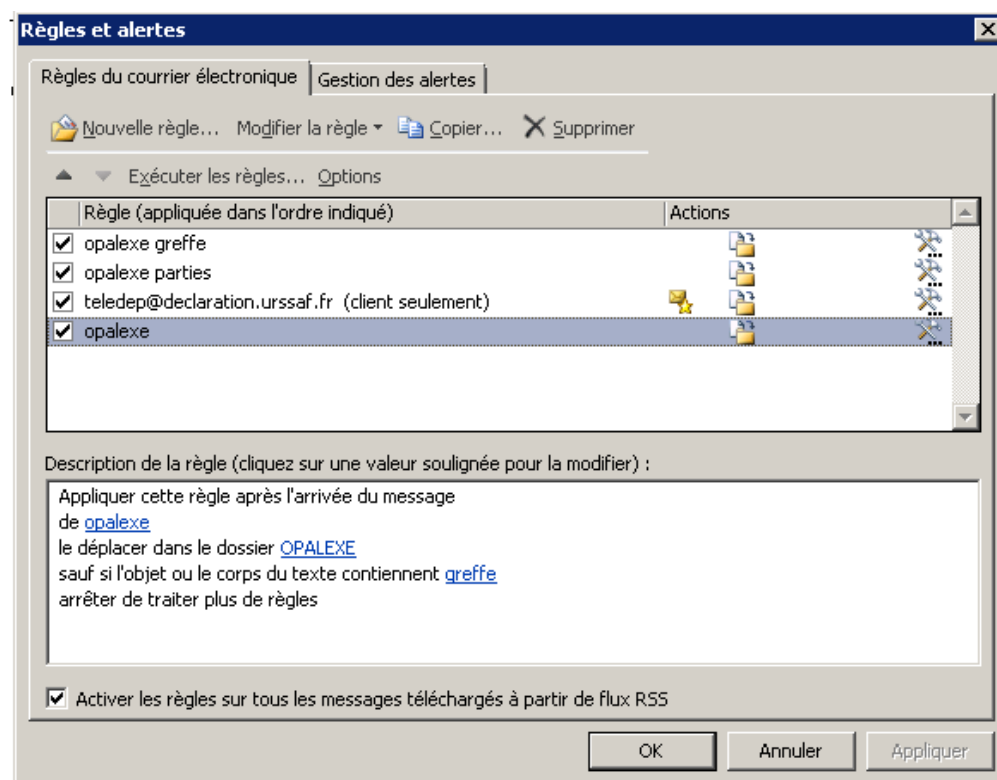
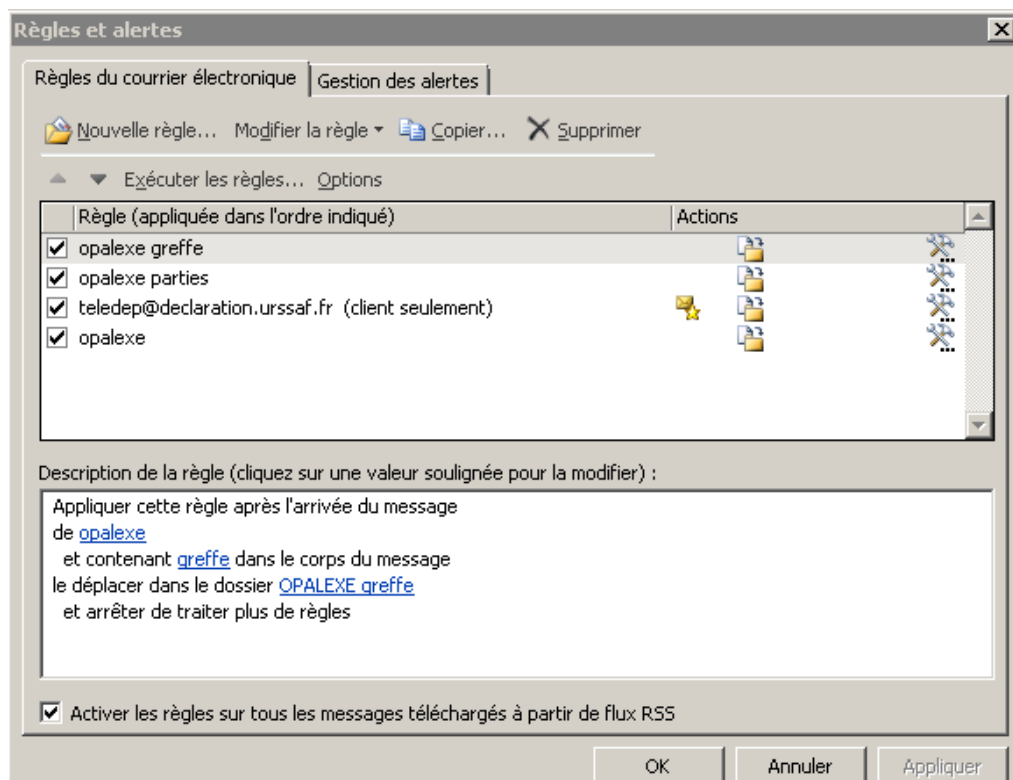
A la suite du dépôt du rapport l'expertise doit être mise **en attente** pour :

- Eviter le dépôt de nouvelles pièces par les parties
- Permettre le téléchargement des documents

Le statut « terminé » rend le dossier d'expertise invisible pour la juridiction et les parties.

Gestion de la messagerie (définition de règles)

Pour faciliter la gestion de la messagerie vous trouverez un exemple de règle permettant d'affecter automatiquement les messages déposés dans le répertoire « greffe » dans un répertoire de la messagerie appelé « opalexe greffe » et les autres messages du serveur OPALEXE dans un répertoire générique appelé « opalexe ».



Création d'un dossier dématérialisé

Le processus de création d'un dossier dématérialisé sur OPALEXE est détaillé dans le guide d'utilisation OPALEXE à partir de la page 18.

Le guide est disponible en téléchargement sur le site de la Compagnie de Bordeaux dans la rubrique « Démat. OPALEXE »

<http://www.bordeaux-expert.com/>

Nommage de l'expertise

Le nommage normalisé du dossier d'expertise à utiliser est le suivant :

DEMANDEUR_DEFENDEUR_TGI33_RGxx-xxxxx_Mlxx-xxxxx_EXPERT_MM-AAAA

- 1^{er} demandeur et 1^{er} défendeur
- La juridiction, exemple : CA33 – TGI33 (Bordeaux) – TGI 335 (Libourne)
- N° de RG sans les « 0 » devant les nombres
- N° de dossier (MI), sans les « 0 » devant les nombres, s'il est communiqué
- Nom de l'expert
- Date de l'ordonnance de désignation : mois - année

Évolutions attendues de l'application OPALEXE

A la suite des réunions avec les experts le 28 octobre, les avocats le 18 novembre et les magistrats le 25 novembre nous vous communiquons les évolutions souhaitées de l'application OPALEXE. La liste n'est pas exhaustive, vous pouvez adresser au secrétariat vos observations.

		Utilisateur	Objet	Priorité
opalexe	annuaire	expert	accès à l'annuaire sans entrer dans une expertise	1
opalexe	annuaire	expert	création d'un véritable annuaire par profession, juridiction	1
opalexe	annuaire	tous	suppression des certificats périmés dans l'annuaire	1
opalexe	application	tous	tri de la liste des dossiers par n° MI ou RG ou expert ou nom de l'expertise	1
opalexe	application	tous	accès en lecture seule pour le sapiteur et les parties représentées	1
opalexe	application	tous	le téléchargement doit automatiquement être enregistré et identifier l'identité de l'auteur de l'action	1
opalexe	application	expert	bloquer le dépôt de pièces par les parties après le dépôt du rapport	1
opalexe	application	expert	création de la catégorie "sapiteur" avec accès en lecture seule	1
opalexe	application	expert	l'onglet coût doit intégrer tous les coûts	1
opalexe	application	tous	prévisualisation du document déposé dans OPALEXE	2
opalexe	application	greffe	création d'un espace pour recueillir les ordonnances de désignation	2
opalexe	application	expert	notifier les échecs de distribution des messages d'alerte	2
opalexe	application	greffe et magistrat	supprimer tous les messages sauf ceux concernant les répertoires "tribunal ou cour" et "greffe"	2
opalexe	application	expert	archivage à prévoir par transfert du dossier depuis OPALEXE vers un coffre fort	3
opalexe	application	tous	supprimer le message automatique adressé à l'émetteur	3
opalexe	application	avocat	regrouper par 1/2 journée les messages émis consécutifs à une série de dépôts de pièces	3
Certeurope/CNCEJ		expert	hot line accessible	1
éditeur log. Avocat		avocat	dans un 1er temps faciliter le dépôt de pièces dans OPALEXE depuis l'application métier	2
éditeur log. Avocat		avocat	dans un second temps interfacier le logiciel métier avec OPALEXE	3
juridiction		greffier	dans un premier temps faciliter le dépôt de pièces dans OPALEXE	2
juridiction		greffier	dans un second temps interfacier WINCI avec OPALEXE	3